

UBAM

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 35 412

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY

Luxembourg, le 21 juin 2024

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision suivante prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY (le « Compartiment absorbé ») fusionnera avec le compartiment UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY (le « Compartiment absorbant »), ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que la zone géographique et l'univers d'investissement plus larges du Compartiment absorbant offrent de meilleures opportunités pour atteindre les objectifs financiers et non financiers que ceux du Compartiment absorbé, qui se concentre sur l'Europe.

Les deux Compartiments présentent, pour la plupart des classes d'actions, un niveau synthétique de risque (ISR) similaire (plus de détails ci-dessous en 3e), et le Compartiment absorbant a un niveau de frais inférieur à celui du Compartiment absorbé (voir ci-dessous en 3b).

Les deux Compartiments sont classés comme produits relevant de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

La fusion prendra effet le 31 juillet 2024 (la « Date de prise d'effet »).

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant diffèrent de la manière suivante.

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p>Ce Compartiment investit au moins 70 % de son actif net dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne, au Royaume-Uni, dans l'Espace économique européen et/ou en Suisse et, à titre accessoire, jusqu'à 20 % de son actif net dans des warrants sur valeurs mobilières, des obligations convertibles ou des obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.</p> <p>Ce Compartiment est autorisé à investir jusqu'à 15 % sur les marchés émergents.</p> <p>Ce Compartiment répond aux Objectifs de développement durable de l'ONU à travers six thèmes, dont trois portent sur des aspects environnementaux (écosystèmes sains, stabilité</p>	<p>Ce Compartiment investit son actif net dans des actions de sociétés du monde entier (y compris des Pays émergents) et à titre accessoire, jusqu'à 20 % de son actif net dans des warrants sur valeurs mobilières, des obligations convertibles ou obligations avec des warrants sur valeurs mobilières, des obligations et d'autres titres de créance et des instruments du marché monétaire.</p> <p>Ce Compartiment répond aux Objectifs de développement durable de l'ONU à travers six thèmes, dont trois portent sur des aspects environnementaux (écosystèmes sains, stabilité</p>

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p>climatique, communautés durables) et trois portent sur des aspects sociaux (besoins fondamentaux, santé et bien-être, économies inclusives et équitables). Le principal objectif durable est d'investir dans des entreprises dont les produits, services et/ou processus contribuent à la résolution des problèmes environnementaux et/ou sociaux tels que définis par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris, sans s'y limiter, à l'atténuation du changement climatique, à la promotion de systèmes d'économie circulaire, à des soins de santé et à une éducation abordables, ainsi qu'à la protection et à la restauration de la biodiversité. Les sociétés directement impliquées dans la production d'armes conventionnelles, nucléaires et controversées sont exclues, ainsi que les sociétés directement impliquées dans la production de tabac, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, l'extraction de charbon thermique et l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz. En outre, il existe des exclusions, avec des seuils de revenus appliqués, pour les sociétés directement impliquées dans la distribution de tabac, l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz et les services générant de l'électricité à partir du nucléaire, du pétrole et du gaz ou du charbon. De plus, le Compartiment exclut toutes les sociétés qui enfreignent le Pacte mondial des Nations Unies (« UN Global Compact »).</p> <p>La stratégie d'investissement repose sur des scores ESG externes, ainsi que sur une analyse interne. Au moins 90 % des investissements de ce Compartiment font l'objet d'une analyse ESG. Pour les investissements qui n'en possèdent pas, une analyse équivalente est réalisée en interne par le Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le processus de sélection exclut systématiquement au moins 20 % de l'univers d'investissement en fonction d'une combinaison de scores ESG et d'exclusions de secteurs/comportements. 100 % des entreprises bénéficiaires des investissements contribuent positivement à un ou plusieurs objectifs environnementaux/sociaux.</p> <p>La construction de l'univers est axée sur l'inclusion positive plutôt que sur l'exclusion. C'est-à-dire que, grâce aux six objectifs thématiques, le Gestionnaire d'investissement construit un univers en respectant le système IMAP et les références ESG positives. L'univers est composé des actions de l'indice MSCI Europe Equity Net</p>	<p>climatique, communautés durables) et trois portent sur des aspects sociaux (besoins fondamentaux, santé et bien-être, économies inclusives et équitables). Le principal objectif durable est d'investir dans des entreprises dont les produits, services et/ou processus contribuent à la résolution des problèmes environnementaux et/ou sociaux tels que définis par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris, sans s'y limiter, à l'atténuation du changement climatique, à la promotion de systèmes d'économie circulaire, à des soins de santé et à une éducation abordables, ainsi qu'à la protection et à la restauration de la biodiversité. Les sociétés directement impliquées dans la production d'armes conventionnelles, nucléaires et controversées sont exclues, ainsi que les sociétés directement impliquées dans la production de tabac, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, l'extraction de charbon thermique et l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz. En outre, il existe des exclusions, avec des seuils de revenus appliqués, pour les sociétés directement impliquées dans la distribution de tabac, l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz et les services générant de l'électricité à partir du nucléaire, du pétrole et du gaz ou du charbon. De plus, le Compartiment exclut toutes les sociétés qui enfreignent le Pacte mondial des Nations Unies (« UN Global Compact »).</p> <p>La stratégie d'investissement repose sur des scores ESG externes, ainsi que sur une analyse interne. Au moins 90 % des investissements de ce Compartiment font l'objet d'une analyse ESG. Pour les investissements qui n'en possèdent pas, une analyse équivalente est réalisée en interne par le Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le processus de sélection exclut systématiquement au moins 20 % de l'univers d'investissement en fonction d'une combinaison de scores ESG et d'exclusions de secteurs/comportements. 100 % des entreprises bénéficiaires des investissements contribuent positivement à un ou plusieurs objectifs environnementaux/sociaux.</p> <p>La construction de l'univers est axée sur l'inclusion positive plutôt que sur l'exclusion. C'est-à-dire que, grâce aux six objectifs thématiques, le Gestionnaire d'investissement construit un univers en respectant le système IMAP et les références ESG positives. L'univers est composé des actions de l'indice MSCI AC WORLD Net Return USD (l'« Indice de référence »). L'Indice</p>

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p>Return (l'« Indice de référence ») en plus des candidats sélectionnés en dehors de cet Indice de référence en raison de leur impact positif ainsi que de leurs critères ESG et financiers. L'Indice de référence est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement gère activement le Compartiment et dispose d'une grande latitude pour s'écarter des éléments constitutifs de l'Indice de référence en ce qui concerne les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments, surtout compte tenu du fait que l'indice de référence est une référence standard utilisée pour encadrer l'univers du Compartiment, mais n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement effectue un filtrage négatif, sur la base de la liste d'exclusion et du profil ESG permettant de filtrer l'univers d'investissement. Les références en matière d'impact et ESG sont entièrement intégrées dans la prise de décision concernant l'achat, la vente et la taille des positions des participations sous-jacentes. Le score « IMAP » combiné à l'analyse ESG et financière déterminera la taille des positions dans le portefeuille.</p> <p>L'intensité de l'impact (IMAP) est mesurée par le système de notation exclusif du Gestionnaire d'investissement, avec une exigence de notation minimale pour être intégré dans le Compartiment. Ce système fait l'objet d'une surveillance externe par l'intermédiaire de l'Impact Advisory Board.</p> <p>L'Impact Advisory Board est un conseil consultatif composé de spécialistes de la durabilité indépendants et externes et auquel assiste un représentant du Gestionnaire d'investissement. Il se réunit deux fois par an et a notamment pour responsabilités de fournir un niveau d'examen des scores IMAP du Compartiment (le résultat du processus IMAP) et des directives stratégiques sur les questions de durabilité. Parce qu'il s'agit d'un organe consultatif, l'Impact Advisory Board n'a aucun pouvoir de décision quant à la composition du portefeuille, cette responsabilité et celle du score IMAP appartenant au Gestionnaire d'investissement. Il peut toutefois recommander au Gestionnaire d'investissement de modifier les scores IMAP et de dialoguer avec les entreprises sur des questions spécifiques. Le procès-verbal de chaque réunion de l'Impact Advisory Board est publié sur le site Web de</p>	<p>de référence est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement gère activement le Compartiment et dispose d'une grande latitude pour s'écarter des éléments constitutifs de l'Indice de référence en ce qui concerne les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments, surtout compte tenu du fait que l'indice de référence est une référence standard utilisée pour encadrer l'univers du Compartiment, mais n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement effectue un filtrage négatif, sur la base de la liste d'exclusion et du profil ESG permettant de filtrer l'univers d'investissement. Les références en matière d'impact et ESG sont entièrement intégrées dans la prise de décision concernant l'achat, la vente et la taille des positions des participations sous-jacentes. Le score « IMAP » combiné à l'analyse ESG et financière déterminera la taille des positions dans le portefeuille.</p> <p>L'intensité de l'impact (IMAP) est mesurée par le système de notation exclusif du Gestionnaire d'investissement, avec une exigence de notation minimale pour être intégré dans le Compartiment. Ce système fait l'objet d'une surveillance externe par l'intermédiaire de l'Impact Advisory Board.</p> <p>L'Impact Advisory Board est un conseil consultatif composé de spécialistes de la durabilité indépendants et externes et auquel assiste un représentant du Gestionnaire d'investissement. Il se réunit deux fois par an et a notamment pour responsabilités de fournir un niveau d'examen des scores IMAP du Compartiment (le résultat du processus IMAP) et des directives stratégiques sur les questions de durabilité. Parce qu'il s'agit d'un organe consultatif, l'Impact Advisory Board n'a aucun pouvoir de décision quant à la composition du portefeuille, cette responsabilité et celle du score IMAP appartenant au Gestionnaire d'investissement. Il peut toutefois recommander au Gestionnaire d'investissement de modifier les scores IMAP et de dialoguer avec les entreprises sur des questions spécifiques. Le procès-verbal de chaque réunion de l'Impact Advisory Board est publié sur le site Web de l'UBP.</p>

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p data-bbox="220 230 288 259">l'UBP</p> <p data-bbox="193 282 794 521">L'élément de Gouvernance est surveillé par le Gestionnaire d'investissement dans le cadre de ses propres recherches, de son engagement auprès des sociétés du portefeuille sur les questions ESG et de l'analyse des controverses liées à la gouvernance ou des changements dans les notations ESG externes.</p> <p data-bbox="193 544 794 748">Ce Compartiment n'utilise pas d'instruments dérivés, à l'exception de la couverture des classes d'actions. Les instruments dérivés utilisés pour les classes d'actions n'ont pas d'impact significatif sur les caractéristiques E et S.</p> <p data-bbox="193 770 794 1010">L'Impact Investment Committee de l'UBP et l'Impact Advisory Board indépendant biennuel cité précédemment soutiennent le Gestionnaire d'investissement. L'Impact Investment Committee est un comité interne de Gestionnaires d'investissements qui contrôle régulièrement le statut et des questions ESG.</p> <p data-bbox="193 1032 794 1099">Ce Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre son objectif durable.</p> <p data-bbox="193 1122 794 1361">Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petite et moyenne capitalisation. Néanmoins, un maximum de 5 % des actifs nets du Compartiment sera investi dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 200 000 000 EUR ou une somme équivalente.</p> <p data-bbox="193 1384 794 1480">Ce Compartiment sera relativement concentré (il contient en général moins de 55 valeurs) et à faible taux de rotation.</p> <p data-bbox="193 1503 794 1957">Ce Compartiment a pour objectif de réaliser des investissements durables tel que décrit dans les informations précontractuelles jointes au présent Prospectus. De plus amples informations sur la politique d'Investissement responsable sont disponibles sur https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment. De plus amples informations sur les approches ESG et en matière de Taxinomie du Compartiment sont disponibles dans les informations précontractuelles SFDR jointes au présent prospectus.</p> <p data-bbox="193 1980 794 2009">La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.</p> <p data-bbox="220 2031 794 2098"><i>Profil de l'investisseur standard : ce Compartiment convient aux investisseurs</i></p>	<p data-bbox="847 248 1452 488">L'élément de Gouvernance est surveillé par le Gestionnaire d'investissement dans le cadre de ses propres recherches, de son engagement auprès des sociétés du portefeuille sur les questions ESG et de l'analyse des controverses liées à la gouvernance ou des changements dans les notations ESG externes.</p> <p data-bbox="847 555 1452 725">Ce Compartiment n'utilise pas d'instruments dérivés, à l'exception de la couverture des classes d'actions. Les instruments dérivés utilisés pour les classes d'actions n'ont pas d'impact significatif sur les caractéristiques E et S.</p> <p data-bbox="847 748 1452 981">L'Impact Investment Committee de l'UBP et l'Impact Advisory Board indépendant cité précédemment soutiennent le Gestionnaire d'investissement. L'Impact Investment Committee est un comité interne de Gestionnaires d'investissements qui contrôle régulièrement le statut et des questions ESG.</p> <p data-bbox="847 1048 1452 1115">Ce Compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre son objectif durable.</p> <p data-bbox="847 1137 1452 1234">Ce Compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petite et moyenne capitalisation.</p> <p data-bbox="847 1406 1452 1503">Ce Compartiment sera relativement concentré (il contient en général moins de 60 valeurs) et à faible taux de rotation.</p> <p data-bbox="847 1525 1452 1980">Ce Compartiment a pour objectif de réaliser des investissements durables tel que décrit dans les informations précontractuelles jointes au présent Prospectus. De plus amples informations sur la politique d'Investissement responsable sont disponibles sur https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment. De plus amples informations sur les approches ESG et en matière de Taxinomie du Compartiment sont disponibles dans les informations précontractuelles SFDR jointes au présent prospectus.</p> <p data-bbox="847 2002 1452 2031">La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p> <p data-bbox="874 2054 1452 2121"><i>Profil de l'investisseur standard : ce Compartiment convient aux investisseurs</i></p>

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
<p><i>disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthode par les engagements</p>	<p><i>disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthode par les engagements</p>

Règlement SFDR

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY
Article 9	Article 9

De plus amples informations sur le Règlement SFDR sont disponibles dans le prospectus d'UBAM aux pages 21 à 23.

Les commissions de gestion et les frais courants sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des mêmes caractéristiques (devise, caractéristique de capitalisation ou de distribution, commission de performance) que les actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compartiment absorbé				Compartiment absorbant			
UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY				UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants (hors coûts de transaction)	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants (hors coûts de transaction)
LU1861460340	AC EUR	1,50 %	2,31 %	LU2351128173	AC EUR	1,50 %	2,25 %
LU1861460423	AD EUR	1,50 %	2,31 %	LU2351128090	AD EUR	1,50 %	2,25 %
LU1861460696	AC CHF	1,50 %	2,31 %	LU2351128413	AC CHF	1,50 %	2,25 %
LU1861460852	AC USD	1,50 %	2,31 %	LU2351120279	AC USD	1,50 %	2,25 %
LU1861461231	AC GBP	1,50 %	2,31 %	LU2351127795	AC GBP	1,50 %	2,25 %
LU1861461405	APC EUR	1,00 %	1,81 % (b)	LU2351128843	APC EUR	1,00 %	1,75 % (a) (b)
LU1861461587	APD EUR	1,00 %	1,81 % (b)	LU2351128926	APD EUR	1,00 %	1,75 % (a) (b)
LU1861461744	APD CHF	1,00 %	1,81 % (b)	LU2351128769	APD CHF	1,00 %	1,75 % (a) (b)
LU1861462635	IC EUR	1,00 %	1,57 %	LU2351130401	IC EUR	1,00 %	1,51 %
LU1861462718	ID EUR	1,00 %	1,57 %	LU2351130310	ID EUR	1,00 %	1,51 % (a)
LU1861462809	IC CHF	1,00 %	1,57 %	LU2351130666	IC CHF	1,00 %	1,51 % (a)
LU1861463013	IC USD	1,00 %	1,57 %	LU2351130823	IC USD	1,00 %	1,51 %
LU1861463104	ID USD	1,00 %	1,57 %	LU2351130740	ID USD	1,00 %	1,51 %
LU1861463443	IC GBP	1,00 %	1,57 %	LU2351130070	IC GBP	1,00 %	1,51 % (a)
LU1861463799	IPC EUR	0,625 %	1,19 % (b)	LU2351121327	IPC EUR	0,625 %	1,13 % (b)
LU1861464847	UC EUR	1,00 %	1,81 %	LU2351120352	UC EUR	1,00 %	1,75 %

Compartiment absorbé				Compartiment absorbant			
UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY				UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants (hors coûts de transaction)	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants (hors coûts de transaction)
LU1861464920	UD EUR	1,00 %	1,81 %	LU2351122564	UD EUR	1,00 %	1,75 % (a)
LU2351164566	UC USD	1,00 %	1,81 %	LU2351120782	UC USD	1,00 %	1,75 %
LU1861465067	UC GBP	1,00 %	1,81 %	LU2351120519	UC GBP	1,00 %	1,75 %
LU1861466628	RC EUR	2,50 %	3,31 %	Pas encore attribué	RC EUR	2,50 %	3,25 % (a)
LU1861466974	KC EUR	0,50 %	0,94 %	Pas encore attribué	KC EUR	0,55 %	0,93 % (a)
LU1861467279	KC GBP	0,50 %	0,94 %	LU2351123299	KC GBP	0,55 %	0,93 % (a)
LU1861467352	KD GBP	0,50 %	0,94 %	LU2351123026	KD GBP	0,55 %	0,93 % (a)
LU1861467436	YC EUR	0,32 %	0,69 %	LU2351126045	IEC EUR	0,32 %	0,63 % (a)
LU1861467949	YC USD	0,32 %	0,69 %	LU2351129494	IEC USD	0,32 %	0,63 %
LU1861468327	YC GBP	0,32 %	0,69 %	LU2351122481	IEC GBP	0,32 %	0,63 % (a)

(a) Cette classe d'actions étant actuellement inactive, ce nombre est une estimation.

(b) Pour les Actionnaires du Compartiment absorbé, une commission de performance de 10 % correspondant à un pourcentage du rendement net supérieur du Compartiment absorbé, respectivement pour chaque classe par rapport à l'indice de référence MSCI Europe Equity Net Return, peut être perçue par la Société de gestion d'UBAM. Si cette différence est négative ou égale à zéro, aucune commission de performance ne sera payée par le Compartiment. À ce jour, cette différence est négative et la perception de cette commission par la Société de gestion est très peu probable. Si une commission de performance est perçue avant et/ou jusqu'à la Fusion, elle sera cristallisée en proportions dues et dans le meilleur intérêt des actionnaires avant la survenance de la Fusion. Les classes d'actions avec commission de performance du Compartiment absorbant fonctionnent de la même manière, mais sur la base de l'indice MSCI AC World Net Return.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

Une partie des actifs du Compartiment absorbé sera vendue à la Date de prise d'effet, tandis que la part restante de ces actifs sera transférée au Compartiment absorbant à la même date. Aucun rééquilibrage significatif ou important des portefeuilles du Compartiment absorbé et du Compartiment absorbant n'est prévu avant la Fusion (pour le Compartiment absorbé) et avant et/ou après la Fusion (pour le Compartiment absorbant).

L'apport des actifs du Compartiment absorbé étant conforme à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, la fusion n'aura aucun impact négatif sur la performance et la composition du portefeuille du Compartiment absorbant.

Compartiment absorbé	Compartiment absorbant
UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT GLOBAL EQUITY (toutes classes d'actions)
ISR = 5 pour les classes d'actions AC USD, IC USD, ID USD, UC USD, YC USD et YD USD* ISR = 4 pour toutes les autres classes d'actions actives	ISR = 4 pour toutes les classes d'actions actives et inactives (pour les classes d'actions inactives, l'ISR est estimé)

*: pour ces classes d'actions, le Compartiment absorbant a un ISRR (4) plus faible que celui du Compartiment absorbé (5). Cette différence résulte d'un niveau de volatilité différent entre les deux Compartiments d'après leurs performances historiques respectives.

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action du Compartiment absorbé ne sera émise, mais (ii) le Compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 24 juillet 2024 à 13 h 00.

Les actionnaires du Compartiment absorbé qui n'ont pas effectué de demandes de rachat de leurs actions avant le 24 juillet 2024 à 13 h 00 se verront attribuer les actions correspondantes du Compartiment absorbant conformément au tableau ci-dessus, et seront considérés, à compter du 31 juillet 2024, comme des actionnaires du Compartiment absorbant, et disposeront de tous les droits associés à cette qualité.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 31 juillet 2024, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 30 juillet 2024 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 30 juillet 2024. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sàrl.

Le prospectus ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, sur demande adressée au siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web de la Société de gestion d'UBAM (www.ubp.com). **Les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC PRIIP) du Compartiment absorbant seront également disponibles gratuitement sur le site www.ubp.com. Les actionnaires du Compartiment absorbé sont invités à se familiariser avec les DIC PRIIP du Compartiment absorbant et à y prêter une attention particulière avant le 24 juillet 2024 à 13 h 00 au plus tard.**

Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la Fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social du Compartiment Absorbé et du Compartiment Absorbant.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

Ci-joint : DIC des classes d'actions absorbantes